

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 690

Artikel: Enfin !... : un nouveau progrès dans la législation sur le travail à domicile

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

A méditer
à l'occasion du 1^{er} août :
Le sens de la démocratie
est constitué par la responsabilité de chacun.

(„Pensée de la semaine“ relevée dans une église écossaise.)

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de Chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS</p> <p>SUISSE 1 an Fr. 6.- 6 mois 3.50 ETRANGER 1 an 8.- Le numéro 0.25</p> <p>Les abonnements partent de n'importe quelle date</p> <p>ANNONCES 11 cent, le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Vacances...

Comme chaque année, notre journal suspend sa parution durant le mois d'août, et cela aussi bien pour des raisons budgétaires que pour le motif à but purement social de permettre à ceux qui, toute l'année, travaillent pour lui de jouir d'un peu de détente et de repos. Ne plus être taillonnée par l'article à écrire, par la matière à fournir à la linotype, laisser dormir le fichier des abonnés et lecteurs et les perpétuels changements d'adresses à y inscrire, et aussi que le personnel de l'imprimerie, de l'expédition, la vieille porteuze, jouissent d'un peu de détente... vous rendez-vous compte, lecteurs, à quel point tout cela est réconfortant, et prépare une activité reprise avec joie quand vient septembre ?

Mais toutes ces précédentes années, ce mois de vacances était lourd de soucis, et c'était l'âme en tortures par les horreurs qui se déroulaient chaque jour — et dont, pourtant, nous ne soupçonnions pas la moitié ! — que nous nous efforcions de souhaïter, malgré tout, à nos lecteurs et à nos abonnés, des semaines de détente... Aussi, et si peu encourageant que soit l'aspect du monde en cet été de 1945, quels que soient les problèmes qui obscurcissent encore notre horizon, quelle peine que nous ayons trop souvent à réaliser la situation dans laquelle nous nous trouvons depuis le 8 mai — un fait est pourtant patent : nous ne sommes plus en guerre. Et cela doit nous suffire pour que nous disions à chacun, de tout notre cœur, avec tout ce que comporte d'inspiration profonde, ces deux seuls mots : „Bonnes vacances !“

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

P. S. - „Vacances“ ne signifie pas „oubli“ ni „silence“. C'est pourquoi tous les abonnements nouveaux, toutes les suggestions intéressantes, tout ce qui touche au progrès de notre journal, est toujours, et à n'importe quelle date, accueilli avec reconnaissance par celles auxquelles des amis, connus ou inconnus, veulent bien s'adresser.

Enfin!...

Un nouveau progrès dans la législation sur le travail à domicile

Si le tricotage à la main était de toutes les industries à domicile la plus exploitée — *sweated*, diraient les Anglais, exprimant admirablement ainsi la pression du gain de tant de femmes jeunes ou vieilles — la lingerie et la confection laissaient aussi terriblement à désirer. Et l'on ne pouvait qu'attendre avec impatience, dans les milieux préoccupés de leur devoir social, l'arrêt que le Conseil Fédéral élaborerait, en vertu des pouvoirs à lui conférés par la loi de 1940 sur le travail à domicile — loi qui n'était qu'équitable, pour le dire en passant, d'appeler loi Dora Schmidt, du nom de celle qui s'est consacrée avec tant de persévérance et de savoir-faire à cette œuvre indis-

A lire à l'occasion de la collecte en faveur des réfugiés. (Chèque postal Genève I. 783)

Le message de Geneviève de Gaulle

„La vertu contre la violence !...“ (Pétrarque).

A la faveur d'un entretien que Mlle de Gaulle a bien voulu nous accorder pour les lectrices du Mouvement Féministe, nous avons recueilli le message de cette courageuse fille de France aux femmes de notre pays. Qui mieux qu'elle pouvait plaider la cause de ces malheureuses prisonnières des sombres geôles de Fresnes et des « camps de la mort lente » ? Il y a des moments dans la vie où l'âme est entièrement captive d'un sentiment qui ne cède pas à nul autre ! Tel est, me semble-t-il, le cas de Geneviève de Gaulle, dont toutes les forces sont bandées vers ce seul but : sauver ses camarades, survivantes comme elle des atrocités baïques d'Allemagne ; les aider non seulement à retrouver une santé compromise par tant de souffrances morales et physiques, mais leur redonner leur place dans la vie.

Rescapée du camp de Ravensbruck, Geneviève de Gaulle a connu la captivité, les voyages en wagons à bestiaux plombés, la faim, le froid, le manque de soins, les interminables heures d'un travail épuisant. Pour avoir assisté, témoin impuissant, à la dégradation systématique de ce qui constitue la dignité de la personne humaine, pour avoir lutté jusqu'à la limite de ses forces afin de résister à ce lent travail de corrosion des âmes, cette enfant qui, jusqu'au jour fixé par un destin cruel, vivait heureuse et choyée dans le nid familial, a acquis un sens aigu de la responsabilité et de la solidarité humaine. Ardente et résolue, elle a combattu pour la libération de sa patrie ; avec ses camarades de la Résistance, elle s'est délibérément sacrifiée afin que toutes les femmes d'Europe puissent vivre désormais libres et heureuses. Ces jeunes filles, ces jeunes gens qui ne connaissent encore ni le mal, ni la laideur du monde, se sont trouvés brusquement en contact avec ce qu'il renferme de plus vil. Ils ont souffert les pires humiliations, subi les plus odieux sévices. Ils ont été torturés dans leur âme et dans leur chair. Et maintenant qu'ils reviennent, hélas ! dans une si faible proportion, (le 1/5 des camarades de Mlle de Gaulle ne reverront jamais leur patrie) avec tout ce passé d'épouvante dans leurs yeux, le désespoir et la mort au cœur, qu'allons-nous, nous disent-ils, faire pour eux ?...

La vie moderne est si intense, si dynamique, si complexe, tant de problèmes de tous genres exigent une solution immédiate, qu'il n'est donné à personne de se soustraire à ses propres responsabilités : et nous en avons envers nos malheureuses sœurs de France et d'ailleurs, si l'on considère le sort de la civilisation au cas où elles auraient faibli ! Nous avons donc contracté une lourde dette de reconnaissance, et notre conscience réclame de nous des actes positifs et concrets. La femme a prouvé combien sa contribution peut être précieuse dans les moments les plus graves de la vie des peuples. Au cours de cette

guerre, plus que dans toute autre occasion, elle s'est révélée ce qu'elle est en réalité : l'égalé de l'homme ! A l'atmosphère d'incertitude et de scepticisme répandue partout, nous répondrons par un élan unanime de solidarité. Une frêle jeune fille, que la vie a atteinte dans ses fibres les plus intimes, nous indique la voie à suivre.

Parmi les grandes entreprises de sauvetage de l'humanité, celle à laquelle Geneviève de Gaulle propose de nous associer, compte au nombre des plus nobles et des plus urgentes. Il s'agit de réintégrer dans la vie ses camarades déportées des camps de concentration, de les entourer de toute la sollicitude et de l'affection auxquelles elles ont droit, afin que confiance et joie de vivre ne leur soient pas refusées pour toujours. Certes, ceci nécessitera un long travail de réadaptation, mais qui refuserait d'entreprendre une tâche si noble, digne de celle qui l'a conçue ? Nous sommes désormais au courant des persécutions, des exécutions en masse dans les camps de concentration. Les rapports détaillés ne manquent pas sur les épisodes les plus ignominieux de cette guerre ; mais lorsque Geneviève de Gaulle, de sa voix brisée aux inflexions poignantes, parle de la détresse de ses camarades déportées, on se sent le cœur étroit d'une indicible émotion, et devant la profondeur de cette misère, on comprend combien ces mots : préjugés, différence de classes, fortune, éducation, sont vides de sens pour qui revient de cet enfer.

La souffrance a tendu entre ces femmes de condition, d'âge et de nationalité diverses, des liens que rien ne pourra rompre ; une détresse commune les a réunies par-delà les frontières humaines. Devant ces visages blêmes, ces yeux fiévreux, ces traits tirés, on ne peut s'empêcher de ressentir un sentiment de pitié, de pitié de notre ignorance de privilégiés qui ne savons rien de ce monde d'épouvante. A ces créatures humaines, nous devons restituer leur dignité ; nous devons sauver de la destruction totale ce qui subsiste encore en elles et qui a survécu au milieu de ce déchainement de forces insensées. C'est à ce travail de récupération de valeurs morales que Geneviève de Gaulle nous invite à participer !

La paix, elle aussi, a ses armes sans lesquelles elle ne serait pas la paix, mais l'inertie ; sachons-les utiliser ! Aidons ces femmes, ces hommes, nos frères et nos sœurs ! Secours matériels, certes ; mais apportons-leur également notre appui moral, pensons à celles qui, au retour, ne trouveront qu'un foyer ravagé, celles que guettent la misère, la solitude, le désespoir. Leur capacité de résistance a été usée au long de leur dur calvaire, dans cet effort épuisant de chaque jour pour résister au naufrage de l'âme, à ce suicide moral. C'est en les entourant de notre sollicitude, de notre compréhension, de notre affection que nous les aiderons à se réintégrer dans la grande collectivité humaine.

Fanny MAY.

L'enfant qui n'a jamais ri

Avez-vous vu un enfant qui n'a jamais ri ? Tel est celui que j'ai rencontré au camp de Buchenwald, au camp de l'épouvante.

Agé de cinq ans, il a été caché par son père, un médecin polonais, jusqu'à la libération. Pendant les premières semaines de sa vie, il était déjà enfermé dans le ghetto de Varsovie avec ses parents et son frère aîné qui a aujourd'hui 10 ans. Puis la mère emmenée dans un camp pour femmes (heureusement et par hasard, elle est encore vivante). Le père fut envoyé dans plusieurs camps successifs et lors des transferts d'un camp à un autre (les 300 ou 400 km. de route se faisaient à pied) il portait ses fils sur son dos, dans un sac de montagne.

A Buchenwald, il dressa le petit à disparaître dès qu'était signalé un SS ; l'enfant s'aplatissait, se réduisant à rien, retenait son souffle, s'enfonçait dans un coin ou sous une paille et vivait comme une mouche. Il n'a jamais ri, jamais pleuré, jamais couru, jamais crié.

Nourri des miettes des rats de famine des adultes, il a un visage pointu à force de maigreur, des yeux pensifs et trop sages, des lèvres qui ne savent pas sourire. Même maintenant, il fait songer à ces « avertis » dont parle Maeterlinck, qui présentent déjà les mystères d'un autre monde.

Ses compagnons d'infortune, il y en avait des dizaines de milliers, qui n'ont pas eu sa pétifiante sagesse, qui n'ont pas su garder l'immobilité et le silence, qui ont été exterminés. Le moindre cri, le moindre geste et ils étaient perdus, leurs féroces bourreaux leur faisaient payer cher leur gaieté, leur innocence, leur jeunesse.

Sait-on que 35.000 enfants ont été déportés de France ? sur le nombre, on trouve par ci par là quelques dizaines d'adolescents de 14 à 17 ans, qui, à l'instar des adultes, ont travaillé comme des forçats et à qui leur robustesse a permis de survivre. Les autres ont été systématiquement massacrés. Peut-être cependant en découvrirait-on quelques-uns du côté russe ?, souhaiions-le.

Cher moi, je les ai cherchés, j'ai vainement cherché leur trace en Allemagne occupée par les armées françaises et alliées, dans ces geôles où l'étonnement le dispute à l'horreur, en ce Weimar, patrie de la République allemande, notre fragile espérance de l'autre guerre, Weimar, patrie du grand Goethe... La tendre Charlotte, qu'aurait-elle dit de ces enfants égorgés ? Je songe à eux, obsédée par le visage poignant de l'enfant de Buchenwald qui n'a jamais ri. Nous sommes ici en présence d'un massacre des innocents tel que n'en a jamais connus l'histoire.

Marcelle KRAEMER-BACH.

ASSURANCE POUR LA VIEillesse

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11 GENÈVE

pensable. Et c'est maintenant chose faite : après le tricotage à la main, la broderie, l'industrie des rubans, l'horlogerie, le Conseil Fédéral vient de prendre l'arrêt attendu, dont l'entrée en vigueur a été fixée au jour même de sa promulgation, et qui, tenant compte des études et des conventions déjà préparées par des groupements compétents en la matière, fixe de façon suivante les taux minima de salaires :

- a) Lingerie pour dames et hommes, tabliers et vêtements de travail Fr. 0.75 l'h.
- b) Vêtements pour dames et enfants, blouses, jupes, peignoirs et manteaux de pluie Fr. 0.90 l'h.
- c) Manteaux de dames Fr. 1.- l'h.

Cela n'est pas beaucoup, dira-t-on, et combien de points ne faudra-t-il pas encore alligner pour que la fameuse chemise du poème

anglais rapporte à celle « qui coud un lin-coul en même temps qu'une chemise... » son pain quotidien au taux de la vie d'aujourd'hui ?... Non, hélas ! ce n'est pas beaucoup ; mais sait-on que, récemment encore, l'on a relevé des chiffres de 30 centimes l'heure pour des blouses bleues de cheminots, ceci n'étant qu'un indice entre tant d'autres de ces salaires de famine, dont nous pourrions dresser une liste pour convaincre nos lecteurs ! Mais c'est tout d'abord et comme l'on peut s'en rendre compte, un progrès sensible, et en second lieu, c'est le signe que la bataille contre ces prix de misère, contre lesquels nous avons si souvent protesté, est en marche. Et cela est encourageant à constater.

Pourvu seulement que des Sociétés féminines à courte, trop courte vue, ne re-

commencent pas ici la fâcheuse campagne qu'elles avaient tenté de mener contre le minimum de salaire dans l'industrie du tricotage à domicile, se représentant, fausement, que des prix plus élevés feraient fuir l'acheteur — ou plutôt l'acheteuse, reine incontestée en ce domaine, — et que la mesure d'ordre général décrétée pour venir en aide à la collectivité priverait de son travail l'ouvrière individuellement soutenue et patronnée par ces Sociétés ! Il fut malheureusement vain de tenter de faire entendre raison à nombre de ces « bienfaitrices » ignorantes ; mais il semble d'autre part, et pour ne parler que des résultats que nous connaissons personnellement, que le danger qu'elles prévoyaient ne s'est pas produit, et que les commandes de tricotage à domicile n'ont pas abouti aux catastrophes que l'on nous annon-

cait! Espérons donc que, fortes de cette expérience, les chefs de file de ces œuvres accepteront cette fois-ci de bon cœur le nouvel arrêté qui, s'il est loyalement appliqué, va changer les conditions de vie de bien des femmes.

E. Gd.

Au Grand Conseil neuchâtelois

Impressions de session
(Juillet 1945)

Nos députés et les membres du gouvernement étaient appelés à siéger en une Assemblée extraordinaire, pour régler différentes importantes questions, entre autre celle des grands travaux de la correction de l'Areuse. Le Président ouvrit la séance en donnant lecture de la correspondance adressée au Grand Conseil et parmi celle-ci d'une lettre envoyée par le Comité cantonal neuchâtelois pour le Suffrage féminin, lettre qui appuie la motion en faveur du suffrage déposée sur le bureau lors de la session de mai dernier par M. le Dr. Bersot (soc.). A l'appui de cette lettre, une distribution est faite à tous les députés de la brochure *Suffrage féminin*. Espérons qu'elle sera lue par nombre d'entre eux!

Un point qui a retenu particulièrement l'attention des députés, c'est la création d'un Office cantonal des mineurs. Chacun est d'accord qu'en dehors de la Chambre tutélaire, un office moins administratif, ayant des tendances sociales plus larges et plus développées, est une nécessité dans le canton. La motion en principe est adoptée, et les partis politiques sont invités à déposer sur le Bureau du Président la liste des candidats qui seront nommés pour l'étude du projet. Comme il s'agit ici d'une Commission parlementaire, les femmes ne peuvent donc pas siéger parmi ces candidats, et c'est très regrettable, car, comme mères de famille, cette question les intéresse au plus haut point. Mais le jour où nous siégerons n'est peut-être plus si éloigné...

Les interpellations se suivent, plus ou moins animées. Il en est une cependant que je me permets de relever ici.

Un député POP demande au gouvernement de faire un geste vis-à-vis de ses soldats, en reconnaissance des services rendus à la patrie pendant les années de 1939 à 1945. Ce geste serait fait sous forme d'allocation proportionnée au nombre de jours de service militaire accompli pendant cette période. C'est fort bien, mais pourquoi aucun des nombreux orateurs qui ont pris la parole n'a-t-il saisi l'occasion toute trouvée de relever que sans la femme, gardienne vigilante de nos foyers, collaboratrice au pied levé, et bien souvent sans aucune préparation préalable, dans toutes les corporations de l'artisanat à l'agriculture, il aurait été impossible d'accomplir toutes ces périodes de mobilisation, leur cœur confiant et quelquefois même un peu léger!... Et pourtant, il eût été si facile, au moment où l'on réclamait un geste de la part du gouvernement, de rendre un hommage officiel et d'adresser des remerciements à la FEMME SUISSE pour sa collaboration désintéressée pendant ces « mobs » de guerre!

Lucienne NICOU-CHARPILLOZ.

Seul vaut ce qui est humain...

(Réflexions suscitées par la Vme Assemblée générale du Service civil complémentaire féminin)

...C'est cette pensée de large compréhension humaine qui nous a frappée en lisant le compte rendu de cette Assemblée générale annuelle, que les circonstances ont fait coïncider avec ces journées de mai si riches en événements politiques. Et si, à plusieurs reprises, des articles, mettant en lumière les domaines variés de l'activité du Service civil complémentaire féminin ont paru dans nos colonnes, cette Assemblée générale nous a permis une vue d'ensemble impressive de la multiplicité des tâches qui se sont imposées aux femmes groupées dans cette organisation et de l'utilité de tout ce que leur cœur leur a dicté d'entreprendre.

Au nombre de 170, présidentes cantonales, chefs de troupes d'aides mobiles, collaboratrices diverses du SCFC, s'étaient rassemblées à Zurich, venues de toutes les régions de Suisse. Et s'il fallait compter les heures de travail bénévoles et joyeusement accompli en une année par les « civiles » de ce Service, l'on arriverait, dit la présidente centrale, Mme Haemerli-Schindler, dans son rapport général, à des chiffres astronomiques: ce travail réparti entre l'Aide au soldat, (lessive de guerre, service de raccommodages), l'Aide aux internés, l'Aide aux paysannes, aux réfugiés, le Secours aux sinistrés... trouva les Aides civiles toujours prêtes à agir, si bien que, dans nombre de communes, elles sont devenues pour les autorités des auxiliaires indispensables.² Une nouvelle ex-

¹ La publication de cet intéressant compte rendu a été malheureusement retardée faute de place.

² Mais les mêmes autorités ne semblent manifester aucune velléité de s'assurer de façon lé-

gale et définitive le concours de ces femmes en leur reconnaissant le droit de vote! et qui, pis est, ces auxiliaires elles-mêmes ont-elles le désir de le réclamer?... (Réd.).

La collecte de jouets, point central du rapport annuel, fournirait bien des détails touchants à raconter sur les luttes et les victoires sur eux-mêmes des petits donateurs! Environ 40.000 kgs de jouets (soit 125.000 objets) affluèrent de toutes parts à Genève, d'où ils furent dirigés par Lyon vers les enfants de l'Ardeche, de la Drôme, de la Normandie, de Marseille et du Havre. Des poupées suisses allèrent même jusqu'en Pologne et en Norvège! Cette collecte magnifique, correspondant à celles des années précédentes consacrées aux lunettes et à la prothèse dentaire, a été entreprise par le Service civil féminin pour le compte de la Commission mixte de la Croix-Rouge internationale.

C'est sur l'activité de cette Commission qu'une conférence du Dr. Bohringer (Genève) éveilla, au cours de cette journée, un très vif intérêt en décrivant tout le travail ainsi accompli: expéditions pour le compte de la Croix-Rouge et du Don suisse; démarches auprès des autorités; difficultés résultant des blocus et contre-blocus; recherches de moyens de transports; autorisations à obtenir, etc. Mais bien plus impressionnante est encore l'activité fournie par cette

même Commission — œuvre d'une envergure mondiale, si l'on considère qu'elle s'est occupée depuis 1941 de l'achat, de la répartition et de l'expédition de marchandises pour 88 millions de francs envoyées en Belgique, en Hollande, en Norvège, en Yougoslavie; entre autres la Suisse seule a fourni pour 15 millions 1/2 de lait condensé et de produits à base de lait en 1943. 116 wagons de denrées alimentaires ont voyagé de Budapest en Belgique, 85.000 paires de chaussures ont été en Grèce, 54.000 en Belgique; des médicaments, vitamines, huile de foie de morue et, malgré le blocus, 154 millions d'unités d'insuline venues d'Amérique ont été expédiées, tout en réussissant à introduire en Suisse, en 1944, 744 tonnes de cotons pour des usages pharmaceutiques, destinées aux œuvres de la Croix-Rouge. Le maximum de cette activité prend date en 1943, les marchandises achetées et expédiées par la Commission mixte, atteignant 35.800 tonnes d'une valeur de 70,5 millions. Et ceci encore: expéditions de secours dans les camps de concentration (plus de 300.000 denrées alimentaires et médicaments à Gurs, Theresienstadt, dans les camps de jeunesse de Pologne et de Hollande) dont on sait qu'ils sauvèrent bien des vies. Le conférencier donna encore une idée de ce que pourra être le travail futur de la Commission mixte qui, par son expérience, est déjà prête à faire le nécessaire pour la répartition des secours aux pays qui en ont un urgent besoin.

Cours des Travailleurs sociaux

Vaumarcus (Neuchâtel) 15 et 16 septembre 1945

NOTRE PLACE DANS LA SUISSE D'AUJOURD'HUI

Samedi 15 septembre, 17 h. 15: Les conséquences de la guerre pour la Suisse, conférence en allemand, par M. E. Schurch (Berne) ancien rédacteur du *Bund*.
20 h.: La Suisse dans la Société internationale, conférence par M. J. Secretan, professeur à l'Université de Lausanne. Discussion.

Dimanche 16 septembre, 9 h.: Culte présidé par Mme Grétilat-Boucher, past. Messe à St-Aubin.
10 h.: Le travail social dans les circonstances actuelles, par Mlle B. Hohermuth, directrice du bureau de l'Aide aux Emigrés (Genève). — Quelques problèmes relatifs à la réadaptation des émigrés (en allemand). — Spiritualité du travail social, par M. l'Abbé Haas, aumônier de « Caritas » (Genève).

Après-midi: Discussions entre groupes régionaux ou professionnels, ou visites d'établissements « La Ruhe » (Neuchâtel), « Les Muriers » (Grandson).

Pour tous renseignements détaillés, inscriptions, etc., s'adresser avant le 1^{er} septembre à Mlle M.-L. Cornaz, présidente centrale, La Condémne. Cours. Lausanne. — Invitation très cordiale et pressante à toute personne qui s'intéresse aux questions sociales.

même Commission — œuvre d'une envergure mondiale, si l'on considère qu'elle s'est occupée depuis 1941 de l'achat, de la répartition et de l'expédition de marchandises pour 88 millions de francs envoyées en Belgique, en Hollande, en Norvège, en Yougoslavie; entre autres la Suisse seule a fourni pour 15 millions 1/2 de lait condensé et de produits à base de lait en 1943. 116 wagons de denrées alimentaires ont voyagé de Budapest en Belgique, 85.000 paires de chaussures ont été en Grèce, 54.000 en Belgique; des médicaments, vitamines, huile de foie de morue et, malgré le blocus, 154 millions d'unités d'insuline venues d'Amérique ont été expédiées, tout en réussissant à introduire en Suisse, en 1944, 744 tonnes de cotons pour des usages pharmaceutiques, destinées aux œuvres de la Croix-Rouge. Le maximum de cette activité prend date en 1943, les marchandises achetées et expédiées par la Commission mixte, atteignant 35.800 tonnes d'une valeur de 70,5 millions. Et ceci encore: expéditions de secours dans les camps de concentration (plus de 300.000 denrées alimentaires et médicaments à Gurs, Theresienstadt, dans les camps de jeunesse de Pologne et de Hollande) dont on sait qu'ils sauvèrent bien des vies. Le conférencier donna encore une idée de ce que pourra être le travail futur de la Commission mixte qui, par son expérience, est déjà prête à faire le nécessaire pour la répartition des secours aux pays qui en ont un urgent besoin.

Le Dr. Feisst, chef du bureau fédéral de l'alimentation de guerre, rendit compte ensuite de

Pour le statut normal des gardes-malades

Le "statut normal" c'est :

1. Une durée de travail raisonnable (maximum : 60 heures par semaine — 66 heures pendant une période de transition).
2. Un repos hebdomadaire (minimum de 24 heures).
3. Des vacances annuelles (minimum 4 semaines).
4. Des facilités de logement (une chambre par garde-malade diplômée).
5. Un salaire suffisant et correspondant tant à la formation professionnelle exigée qu'aux années de service.
6. Un contrôle de la santé, régulier et complet.
7. Des mesures de protection en cas de maladie (entretien et soins gratuits; paiement du salaire).
8. L'assurance-vieillesse.

Pour les détails d'application, voir les recommandations de la Commission d'études de l'Association des établissements suisses pour malades résumées dans le *Messageur Social* du 10 novembre 1944.

Reprenant la courageuse campagne inaugurée par lui l'autre automne, le *Messageur Social* constate avec regret que la première flamée d'enthousiasme pour cette indispensable réforme semble s'être éteinte, et relève énergiquement la nécessité de continuer la lutte, ceci en réponse à l'« Appel au recrutement » des Ecoles de gardes-malades que nous avons publié ce printemps. Le temps nous manque aujourd'hui pour traiter comme il est indispensable cette importante question sur laquelle nous reviendrons plus en détail prochainement.

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
méthode de révision
programmes
individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE



Les femmes et les livres

Une femme obtient le Prix Goncourt

Mme Elsa Triolet

Donc, non seulement les femmes votent en France, mais elles remportent des prix enviés et jalouxés par des auteurs masculins: preuve en soit ce célèbre Prix Goncourt, décerné à Elsa Triolet, la femme du poète d'Aragon, l'auteur, sous le pseudonyme de Daniel Laurent, des *Amants d'Avignon*, roman des temps héroïques de la Résistance, que notre journal a signalé à ses lecteurs. Nous pensons intéresser ceux-ci en reproduisant à leur intention la critique que les Nouvelles Littéraires (réapparues depuis peu) consacrent au prix Goncourt pour 1945:

« Le livre se lit. Il n'est pas « sensationnel », mais il enseignera à ceux qui l'achèteront, en tous pays, — et il enseignera avec une précision, un fouillé et une honnêteté sans faiblesses, — ce que, dans la zone Sud, ont enduré, senti, affronté des femmes et des hommes de chez nous. Il fallait que cela fût dit; et même propagé, — de préférence, certes, à des histoires d'amours écolières et infécondes...

L'art de ces récits en est un peu tâtillon et

épais. Mais, quand on établit des documents, minutie est vertu. Ceux qui, de 1940 à 1944, voyagèrent sur la ligne Lyon-Marseille, qui se sont faulxés, pour dépister les policiers, dans les « traboules » lyonnaises; qui ont couru la campagne afin de trouver des cachettes pour leurs fugitifs, qui ont vu, au 11 novembre, des sentinelles se planter sur les ponts du Rhône, et moi-même que le tableau est fidèle, complet, et qu'il leur fait battre le cœur. Il y a là une éthique dont on ne doit pas rétrécir l'importance. Nous reviendrons à la littérature pure, dès demain.

Que signifie le titre? *Le premier accroc coûte deux cents francs*. C'est un de ces mystérieux « messages personnels » où l'humour mettait un peu de clarté dans la tragédie. Celui-ci, le 6 juin 1944, annonça le débarquement, et donna le signal de l'action immédiate à tous les groupements de résistance. Aussitôt, surgirent des forêts, des fermes, des maisons, une foule de Français armés. Il sert de titre à la dernière nouvelle, qui conte les arrivées d'armes parachutées; attente anxieuse, derrière les fenêtres des maisons isolées, ou en plein champs; rendez-vous de camions pour emmener et distribuer ce qu'apportaient les « containers »... Un reportage, en somme. Mais vigoureux et dramatique. Avec cette tendance au « film ralenti », cette démarche d'atletage tirant la charrie qui me paraît le défaut de Mme Triolet.

Nouvelles, — ou petits romans? La seconde, — *La Vie privée* ou *Alexis Slawsky*, — a 170 pages... On pouvait alléger. Garder ce qui décrit la vie lyonnaise; toutes les parties « énicristes »: recherches d'appartements, travaux mé-

nagers, Mme Triolet y est inépuisable et insurpassable. Elle est femme, et tout ce qu'un homme découvre peu à peu, par méthode et volonté, lui saute aux yeux d'abord. Balzac même s'essouffait à décrire des appartements, et toutes les manières de la vie; Huysmans grimait à noter les gestes d'un vieux garçon entre sa bibliothèque et sa cheminée. Elle dresse son inventaire d'une plume rapide, très à l'aise. Et pour les voyages!... Elle n'oublie rien. Pas une serviette.

Peut-être eût-il mieux valu écarter quelques épisodes sentimentaux? Les amours de Slawsky et de la belle Catherine, je ne puis dire à quel point, — saisi que je suis par cette existence réduite d'un réfugié, cette vérité quotidienne, les dangers qui rôdent, — elles me sont indifférentes!... Et combien je préférerais les *Amants d'Avignon* si Juliette Noël, vaillante messagère des maquis, ne se pâmait pas dans les bras de Célestin...

Alexis Slawsky est la plus riche des quatre nouvelles. *Les Cahiers enterrés sous un Pêcheur* sont la plus mystérieuse, la plus envoi-teuse. Le centre-point du passé de Louise Delfort, journaliste héroïque, la diversité des « timbres » — Moscou, Paris, Cannes, Lyon... — la rendent assez musicale.

Mais je vais proposer — elle ne m'en voudra pas, — un modèle à Mme Triolet. Un modèle de concentration, de renoncement aux charmes de l'idylle, de promptitude et de concision; un modèle, aussi, de langue, à la fois familière et pure, qui ne tombe jamais dans le femmelin, qui ne s'empâte jamais, dont les trivialités même sont artistiques... Un modèle qu'elle peut et

doit étudier de près. Ce sont les sept nouvelles qui composent *Servitude et Grandeur des Français*, par Louis Aragon... Là, il n'est dit que ce qu'il faut; rien ne s'engoue, ne s'amollit. C'est du muscle sans gélatine...

L'auteur du *Premier Accroc* est encore loin de cette perfection. Robert KEMP.

Quelques livres à signaler pour lectures d'été

Henri CHENEVARD: *Ariane*. Editions de l'Eglise nationale vaudoise. Lausanne.

M. Henri Chenevard le dit lui-même: son nouveau roman pourrait s'intituler « un roman vrai », si l'expression était admise pour désigner un genre littéraire. En effet, l'histoire d'Ariane fut vécue dans la vie réelle, par une contemporaine, et pourtant les situations qui s'y rencontrent sont assez singulières pour figurer dans une œuvre d'imagination.

Ariane, au cours d'un séjour en Ecosse, chez une amie de pension, fait la connaissance de l'homme qu'elle aimera. Un homme non pas séduisant, mais d'une haute valeur morale. Dès la première entrevue s'établit le mystérieux accord qui a ses racines dans l'âme. Ariane, elle, joint le charme d'un joli visage à celui d'une nature aimable et loyale. On la courtise. Cependant John Harris, de quelque dix ans plus âgé qu'elle, observe un étonnant silence jusqu'au jour où Ariane, revenue chez ses parents, reçoit un message explicatif. A l'époque de leur rencontre, John Harris n'était pas libre, mais sa mal-